

# VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

**L'adjudication aura lieu le mardi 13 avril 2021 à 13h.30**

Au palais de justice de BOBIGNY (93) 173 avenue Paul Vaillant Couturier, Salle n° 1

## EN DEUX LOTS

Dans un immeuble sis à **LIVRY GARGAN (93)**

**62 avenue Jean Jacques Rousseau**

*Cadastré section C numéro 1458*

### Premier lot de la vente :

LOT NUMÉRO CINQ (5) : **UNE REMISE** située dans le Bâtiment B, porte gauche, avec un jardinet attenant en jouissance, de 12 M<sup>2</sup>. Superficie loi Carrez : **28,50 M<sup>2</sup>**.

Et les 90/1.000èmes des parties communes générales.

### Deuxième lot de la vente :

LOT NUMÉRO SIX (6) : **UNE REMISE** située dans le Bâtiment B, porte droite, avec un jardinet attenant en jouissance, de 12 M<sup>2</sup>. Superficie loi Carrez : **29 M<sup>2</sup>**.

Et les 90/1.000èmes des parties communes générales.

Suivant PV de description dressé le 3 septembre 2020 par Me LETELLIER, Huissier de Justice à TREMBLAY EN FRANCE, les remises sont situées dans un bâtiment de plain-pied, en fond de parcelle sur toute la largeur de ladite parcelle. Elles sont accessibles depuis la rue, par un porche, et chacune, agrémentée d'un petit JARDINET délimité, à l'avant de la remise.

### ***Les lieux étaient en travaux lors de l'établissement du PV descriptif et semblent abandonnés.***

Cette vente a lieu à la requête du SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES de l'immeuble 62 avenue Jean Jacques Rousseau à LIVRY GARGAN (93), représenté par son syndic, la SARL SOGIM, immatriculée au RCS de BOBIGNY sous le n° B 429 366 321, SARL au capital de 7720 €, dont le siège social est 48 avenue du Raincy (93250) VILLEMOMBLE, nommé à cette fonction suivant PV d'assemblée générale en date du 30 juin 2015, régulièrement renouvelée depuis, ayant pour avocat Maître Jean-Claude GUIBERE, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis.

**MISES À PRIX : 4.000 € (QUATRE MILLE EUROS)**

**pour chacun des deux lots de vente**

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY

**CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre pour chaque lot de vente**

Fait et rédigé à BOBIGNY, le 24 février 2021, par l'avocat poursuivant, Signé Maître Jean-Claude GUIBERE.

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : ► A Maître **Jean-Claude GUIBERE**, Avocat, 34 rue de Bourgogne (93000)

BOBIGNY, **TEL. 01.48.969.969**, dépositaire d'une copie du CCV ► Au Greffe du Juge de l'Exécution du TJ de BOBIGNY, où le

CCV est déposé. ► Sur les lieux où une visite sera organisée le **mercredi 7 avril 2021 de 9h. à 9h30.** ► Sur INTERNET :

[www.vench.fr](http://www.vench.fr)